

Voiture d'occasion: les déboires,

partie 1

Quand l'achat d'une voiture d'occasion se passe mal. Une aventure qui ne fait que commencer ?

Accueil À propos de moi

Publié le 05/04/2026 à 08:00

- Contexte : [Les enfants et le permis de conduire](#)
- [La recherche d'une voiture d'occasion adaptée](#)
- [L'achat](#)
- [Le retour chez moi, et les leçons de conduite](#)
- [Le début des problèmes.](#)
- [Les voyants](#)
- [Le diagnostic, la prise en charge](#)
- [Les emmerdes](#)
- [Bilan temporaire et questions](#)

Cet article n'est ni technique, ni politique, mais il fallait que je vide mon sac et que je partage mes angoisses suite aux galères que je rencontre. Ce partage d'expérience peut être aussi un avertissement, ça peut arriver à tout le monde. Il y aura une suite.

Je ne nommerai aucun des intervenants (vendeur, mandataire, garagiste).

Je ne suis pas mécano, et même si je connais quelques manipulations simples je suis dépendant des professionnels pour l'entretien de mes véhicules.

La prochaine fois, pour l'achat d'un véhicule d'occasion, je passerai par un concessionnaire, comme j'avais fait jusque là.

Contexte : Les enfants et le permis de conduire

J'ai deux enfants, et je leur avais promis que je leur offrirai leur permis de conduire le moment venu. Ils ont tardé (j'aurais aimé qu'ils fasse de la conduite accompagnée, ils n'ont pas voulu.) Et ce moment s'est produit au troisième trimestre 2025 lorsque ma fille, 22 ans, s'est enfin lancée. Elle a ainsi obtenu son sésame fin décembre 2025. Point important, c'est un permis boîte automatique.

Ce permis a donné des idées à mon second, le fiston, 19 ans, qui s'est lancé et devrait passer son permis fin avril. Boite automatique aussi.

La recherche d'une voiture d'occasion adaptée

Nous disposons déjà d'un véhicule, un Kangoo II (Automatique), qui a lui-même remplacé un autre Kangoo (manuel, 200000 kms parcourus), nous roulons en Kangoo depuis 2005. Ce sont des véhicules fiables et bien plus performants qu'ils laissent paraître. Mais les enfants devenant indépendants et un Kangoo étant manifestement trop gros et peu pratique pour de jeunes conducteurs (ils l'appellent le tracteur ou la camionnette), un petit véhicule adapté, pour se faire la main, pas trop cher, même visuellement un peu abîmé, mais bien entretenu, et bien entendu, automatique, nous a semblé une bonne idée. Fin décembre, je me suis mis à la recherche d'un véhicule, d'occasion évidemment.

J'ai passé trois semaines à chercher sur divers sites, dont La Centrale. J'ai fini par réduire mon champ de recherche sur la voiture "phare" des jeunes conducteurs, la Citroën C3. Le critère "boite automatique" est finalement le plus restrictif : l'offre est limitée et les tarifs élevés. Je trouve toutefois pas mal de modèles, mais je rejette les « Puretech » (on se demande pourquoi), ainsi que les boîtes « Sensodrive », qui ont mauvaise réputation (boite robotisée dont les moteurs/actionneurs sont souvent en panne.). Je finis par trouver une offre qui me semble intéressante : une Citroën C3 II Exclusive de mai 2010, essence, 1.6 VTI 120, boite automatique 4 rapports (boite AL4 / DPO commune à PSA et Renault), quelques rayures, mais avec un faible kilométrage (97000 kms). C'est un véhicule de particulier vendu via un mandataire (chaîne connue).

Je me renseigne en amont sur les éventuels soucis de ce modèle, et si j'apprends que le moteur peut souffrir d'une consommation d'huile excessive à surveiller (après 1100 kms je n'ai rien constaté de flagrant), ça me semble OK. Côte boite les critiques sont des passages parfois un peu brusques, mais globalement peu de plaintes. C'est une boite utilisée durant plus de 15 ans chez Citroën et Renault, éprouvée. Après tout, mon Kangoo est automatique, et il y avait pas mal de plaintes sur la jeunesse de la boite EDC, et en 8 ans je n'ai eu aucun problème.

L'achat

Je contacte le mandataire, situé à côté de Macon (je suis en banlieue nord de Paris). La Centrale permet de voir une partie du suivi du véhicule. Le kilométrage est cohérent avec le carnet d'entretien. L'historique du véhicule est connu depuis 2015 (toutes les factures). L'entretien a été régulier, elle a subi un accident dans le passé (pas mal de carrosserie), et on va dire que vu les diverses rayures et frottements, certains ne savent pas viser... Le contrôle Technique est ok mis à part des défauts mineurs qu'on qualifierait de "normaux" pour un véhicule de cet âge. Je négocie une légère baisse, et voilà un véhicule proposé à 5200 euros (15 ans, 97000 kms, entretenu). Le véhicule a peu roulé les trois derniers mois.

J'achète. La procédure est rodée (compte séquestre, etc.). J'assure le véhicule. Le CT doit être repassé, il l'est le matin même de l'achat prévu le lundi 13 janvier. Le mandataire m'informe que tout est bon. Le lundi, je prends le TGV jusqu'à Macon, et j'arrive à l'agence.

Nous déroulons l'ensemble des papiers. Il y en effet 10 ans d'entretien (factures) derrière. Le seul souci mécanique a été un changement d'alternateur, et les airbags Takata ont été changés en 2025. Le CT présente les défauts mineurs, ainsi qu'une ligne concernant l'antipollution:

8.2.12.d.1. EMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important. Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1167.

8.2.12.d.1. EMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important. Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1167

Le contrôle technique: un défaut mineur. Vraiment ?

Retenez bien, c'est important pour la suite.

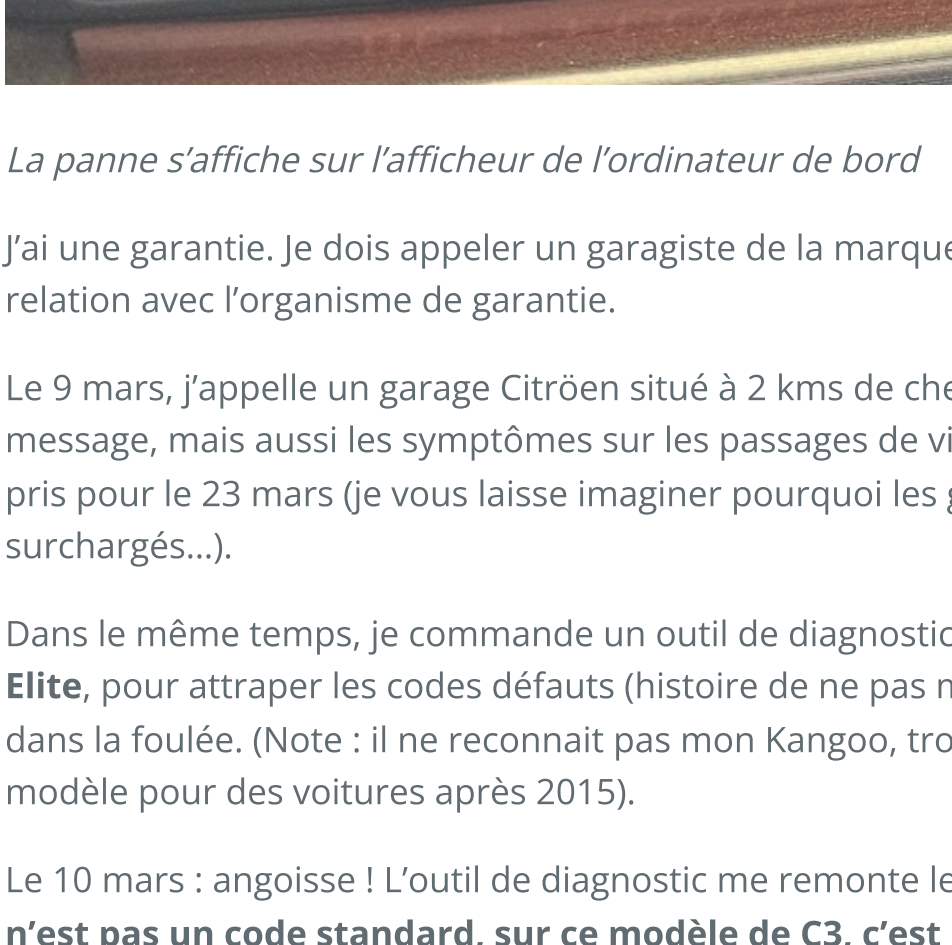
Je soulève ce point, le mandataire me dit de ne pas m'inquiéter : la voiture a peu roulé ces derniers mois, rien que le fait de remonter la voiture chez moi (autoroute à 130) devrait régler le souci.

La voiture est conforme à la description (je ne l'avais vu qu'en photo), enfin presque parce que j'ai remarqué ensuite que deux aérateurs étaient cassés, probablement par la pose brutale d'un support de smartphone (pièces que j'ai réparé ensuite pour quelques euros via LBC / Ebay).

Je suis prudent : la garantie de 3 mois (moteur / boite / pont) ne me semble pas suffisante, j'opte pour une garantie de un an, via un organisme appelé **WTW**. (Ai-je eu le nez creux ? Suspense). Tarif : 900 euros. Je règle la carte grise (quels voleurs !). Et c'est parti.

Le retour chez moi, et les leçons de conduite

J'ai environ 450 kms pour rentrer chez moi. La C3 est nerveuse, elle accélère fort, et elle freine fort ! Passé les premiers kilomètres à s'habituer, c'est un réel plaisir. Evidemment, 4 vitesses seulement, c'est un peu bruyant à 130 km/h sur l'autoroute, mais quand on a déjà eu 3 Kangoos, on est habitué ! Je tente même, en sortie d'aire d'autoroute, une accélération en mode Sport : whouaaa ! Ca pousse ! Le moteur monte à la limite de la zone rouge avant de passer les rapports.



La C3 en question, en remontant vers Paris

Le trajet se fait sans histoire. Arrivé dans les ralentissements côté A86 puis quais de Seine côté Argenteuil, tout au plus je constate que le passage Première vers Seconde peut parfois donner un léger à-coup, mais pas plus que si j'avais passé la vitesse sur une boite manuelle. Je trouve aussi qu'elle reste trop longtemps en 4ème avant de rétrograder à bas régime, mais là encore, mon Kangoo fait pareil.

A ce moment, je suis plutôt content de mon achat.

Les jours et semaines suivantes, ma fille prend en main cette petite C3, et elle l'apprécie. Nous sommes surpris par le volume du coffre, bien plus grand qu'il n'y paraît.

Tout semble bien aller.

Le début des problèmes.

Le week-end du 22 février, sur un court trajet, je remarque un comportement auquel je n'avais pas prêté attention avant : le passage de la Seconde à la troisième semble se faire en deux fois:

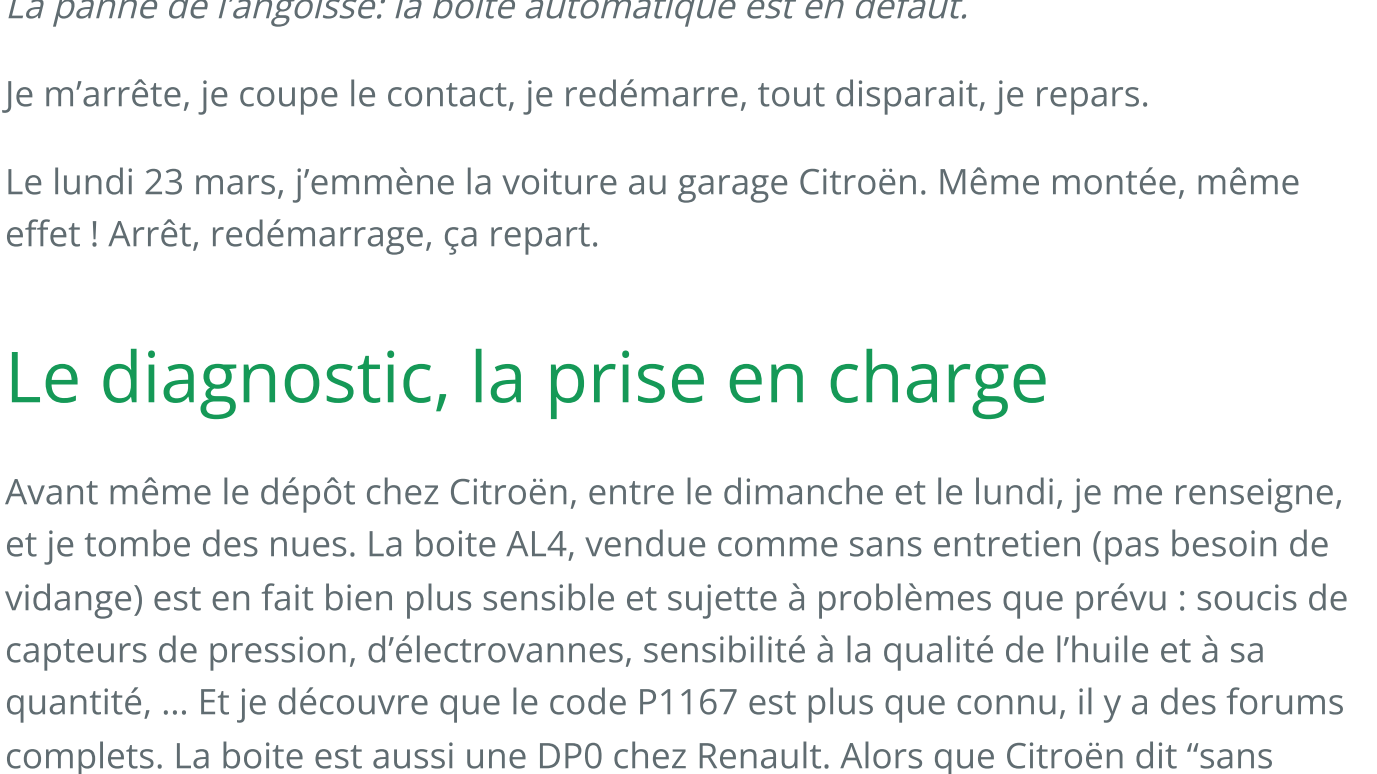
1. L'afficheur affiche 3.
2. Le régime moteur baisse légèrement, mais on a pas l'impression de passer en troisième. Dans un délai de 1 à 20 secondes (!) le régime baisse de nouveau : je sens cette fois que je suis bien en troisième.
3. Ce comportement semble aléatoire, mais plus présent à froid.
4. En forte accélération, j'ai une odeur de chaud dans l'habitacle.

Je me dis qu'il va falloir vérifier ça pour voir si ça se reproduit.

Je pars en congés pendant une semaine. Durant cette semaine, ma fille va faire environ 60 kms avec la C3, juste un aller-retour. Quand je lui demande si elle a constaté le problème, elle me dit qu'elle ne fait pas attention à ça, qu'elle est concentrée sur la conduite, et c'est tout.

Les voyants

Je rentre de congés dans la nuit du 7 au 8 mars. Le 8 mars, je reprends la voiture, et je constate le même problème de passage de vitesse. Je lave la C3 au rouleau. Je mets le contact: **voyant moteur orange, message Système antipollution défaillant** sur l'ordinateur de bord ! Finalement, il semblerait que le souci remonté lors du CT ne soit pas temporaire...



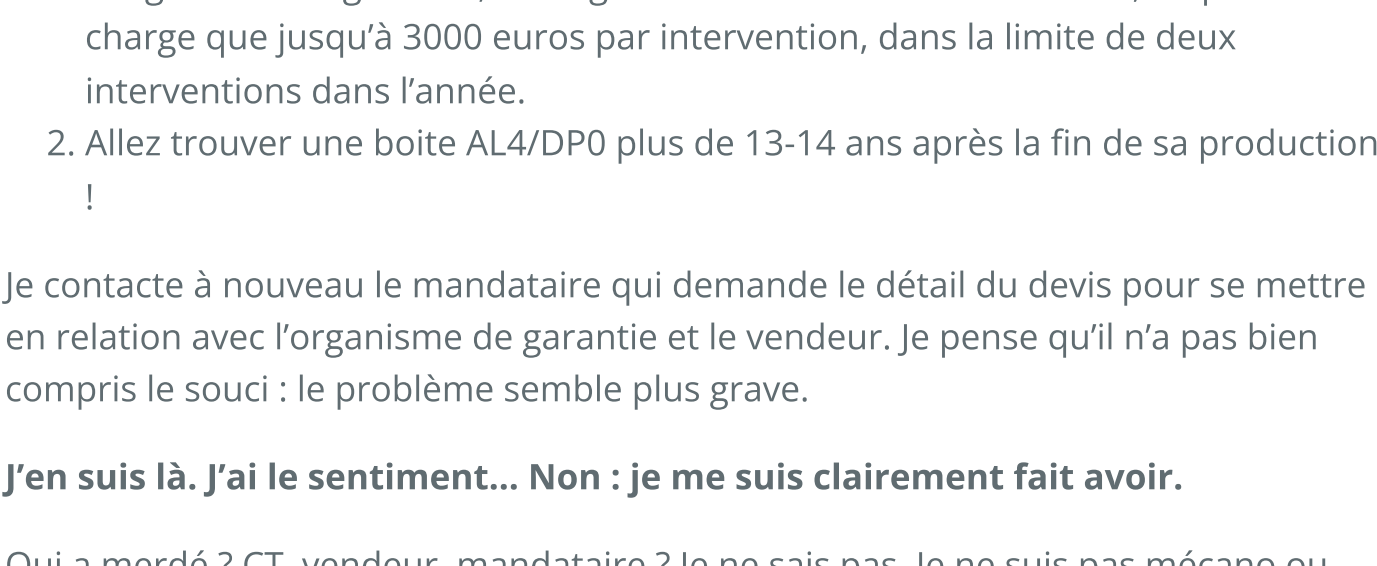
La panne s'affiche sur l'afficheur de l'ordinateur de bord

J'ai une garantie. Je dois appeler un garagiste de la marque qui doit se mettre en relation avec l'organisme de garantie.

Le 9 mars, j'appelle un garage Citroën situé à 2 kms de chez moi. J'explique le message, mais aussi les symptômes sur les passages de vitesse. Rendez-vous est pris pour le 23 mars (je vous laisse imaginer pourquoi les garages Stellantis sont surchargés...).

Dans le même temps, je commande un outil de diagnostic OBD2 : **Kingbold Ediag Elite**, pour attraper les codes défauts (histoire de ne pas me faire avoir). Je le reçois dans la foulée. (Note : il ne reconnaît pas mon Kangoo, trop récent, évitez donc ce modèle pour des voitures après 2015).

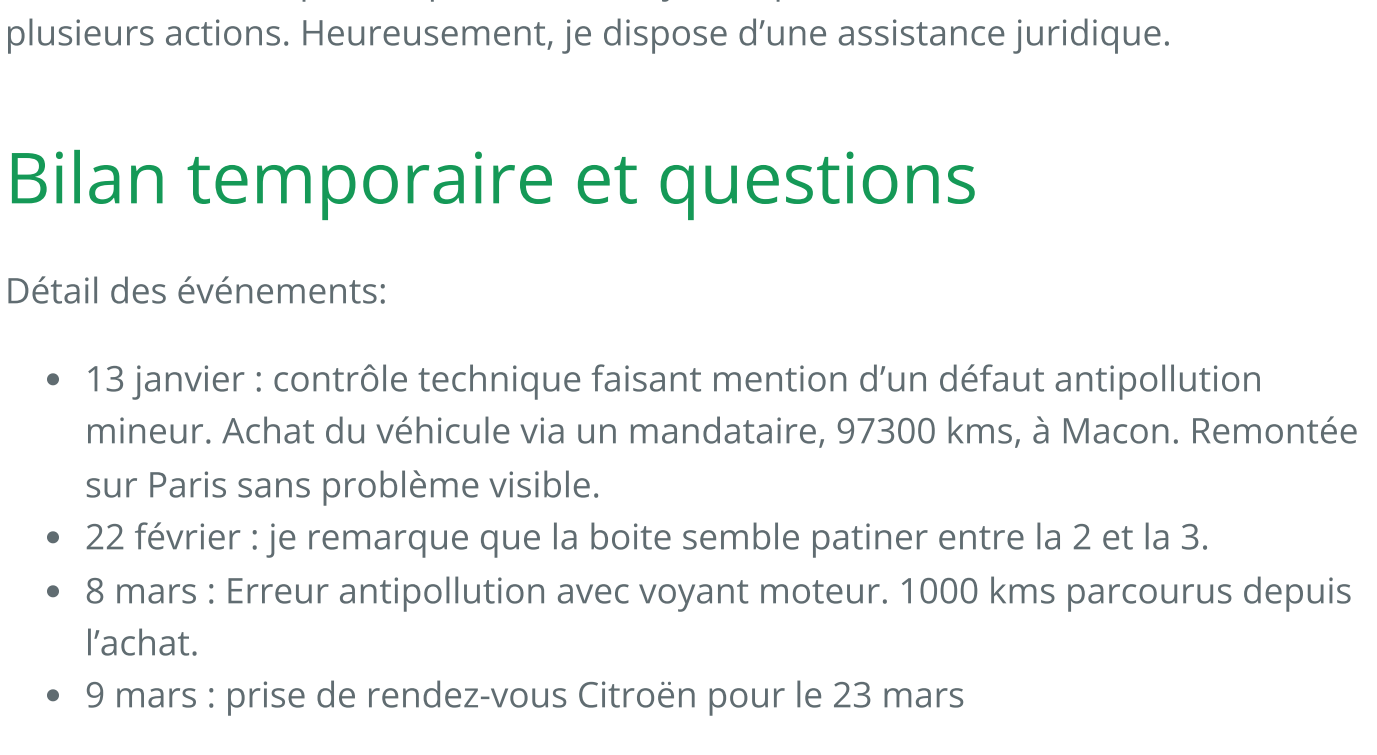
Le 10 mars : angoisse ! L'outil de diagnostic me remonte le code P1167. Sauf que **ce n'est pas un code standard, sur ce modèle de C3, c'est un défaut de boite de vitesse**. Par contre, rien concernant l'antipollution (l'outil ne sait pas dialoguer avec le sous-système concerné).



L'outil OBD2 me sort directement le code P1167 comme un souci de boite de vitesse

Le dimanche 22 mars, je démarre la C3 pour la première fois depuis le 10 mars. Surprise : le voyant moteur s'éteint, le message aussi. Serait-ce vraiment intermittent ?

Après 800 mètres, en pleine montée, **les voyants « neige » et « sport » se mettent à clignoter, le voyant de service s'allume, le message « boite de vitesse défaillante » défile, et la boite se met en sécurité en troisième.**



La panne de l'angoisse: la boite automatique est en défaut.

Je m'arrête, je coupe le contact, je redémarre, tout disparaît, je repars.

Le lundi 23 mars, j'emmène la voiture au garage Citroën. Même montée, même effet ! Arrêt, redémarrage, ça repart.

Le diagnostic, la prise en charge

Avant même le dépôt chez Citroën, entre le dimanche et le lundi, je me renseigne, et je tombe des nues. La boite AL4, vendue comme sans entretien (pas besoin de vidange) est en fait bien plus sensible et sujette à problèmes que prévu : soucis de capteurs de pression, d'électrovannes, sensibilité à la qualité de l'huile et à sa quantité, ... Et je découvre que le code P1167 est plus que connu, il y a des forums complets. La boite est aussi une DPO chez Renault. Alors que Citroën dit "sans entretien", Renault dit "vidange tous les 60000". En lisant tout ça, je le sens mal, très mal...

Citroën établit le diagnostic : les électrovannes qui contrôlent la boite automatique sont à changer. Le code P1167 correspond bien à ce défaut. De même, il y a bien un défaut d'antipollution, une électrovanne de distribution (déphaseur) est à changer. Montant total : **plus de 1500 euros** ! Ils demandent une prise en charge via la garantie.

Retour de l'organisme de garantie le vendredi 27 mars, ils ne prennent qu'une partie en charge, il reste 268 euros à ma charge. Je suis soulagé mais ce n'est pas normal ! Je contacte le mandataire m'ayant vendu la voiture pour exposer tous les problèmes et en demandant des éclaircissements. Je demande à ce que le vendeur prenne en charge la différence. Je leur dis que le diagnostic lors du CT est faux, le code étant un défaut boite, et que si j'avais su je n'aurais évidemment pas acheté le véhicule.

Le garagiste commande les pièces et lance les réparations.

Les emmerdes

Sans nouvelles du garagiste, je le rappelle une semaine après. **Les nouvelles sont mauvaises** : malgré le changement des électrovannes, la boite continue à se mettre en sécurité. Pire : on ne peut plus passer en mode manuel. Malgré plusieurs démontages et contrôles, rien ne change. Il ne comprend pas. Il faudrait dès lors soit amener la voiture chez un spécialiste Boite Auto si le souci est plus lourd, soit envisager un changement de boite complet.

Problème:

1. L'organisme de garantie, via la garantie "essentielle" à 900 euros, ne prend en charge que jusqu'à 3000 euros par intervention, dans la limite de deux interventions dans l'année.
2. Allez trouver une boite AL4/DPO plus de 13-14 ans après la fin de sa production !

Je contacte à nouveau le mandataire qui demande le détail du devis pour se mettre en relation avec l'organisme de garantie et le vendeur. Je pense qu'il n'a pas bien compris le souci : le problème semble plus grave.

J'en suis là. J'ai le sentiment... Non : je me suis clairement fait avoir.

Qui a merdé ? CT, vendeur, mandataire ? Je ne sais pas. Je ne suis pas mécano ou expert, moi !

Vous vous demandez peut-être combien de kms la voiture a roulé depuis mon achat ? **1100 kms** ! Dont 450 pour remonter de Macon.

Le code défaut est présent sur le CT établi le 13 janvier. Comment a-t-il pu être mal interprété ? Evidemment que je n'aurais pas acheté la voiture !

J'ai donc une voiture utilisée 1100 kms, à peine deux mois, actuellement inutilisable.

Je suis énervé, angoissé, et je suis dépité pour mes enfants.

Je sens venir bien plus de problèmes, et je vais probablement devoir déclencher plusieurs actions. Heureusement, je dispose d'une assistance juridique.

Bilan temporaire et questions

Détail des événements:

- 13 janvier : contrôle technique faisant mention d'un défaut antipollution mineur. Achat du véhicule via un mandataire, 97300 kms, à Macon. Remontée sur Paris sans problème visible.
- 22 février : je remarque que la boite semble patiner entre la 2 et la 3.
- 8 mars : Erreur antipollution avec voyant moteur. 1000 kms parcourus depuis l'achat.
- 9 mars : prise de rendez-vous Citroën pour le 23 mars

- 10 mars : la « valise » OBD2 Ediag Elite confirme le P1167 comme un défaut de boîte.
- 22 mars : Le matin, le voyant moteur s'éteint ! Après 800 mètres, la boîte passe en mode dégradé. 1100 kms parcourus depuis l'achat (100 kms en 15 jours...)
- 23 mars : en route vers Citroën, la boîte se bloque à nouveau.
- 27 mars : confirmation de prise en garantie partielle.
- 3 avril : le garagiste m'informe que la réparation ne règle pas le problème, et que ça s'annonce bien plus compliqué.

Et maintenant, que va-t-il se passer ?

1. Comment expliquer que mon outil OBD2 de moins de 100 euros a pu me sortir directement le bon diagnostic lié au code P1167 pour mon modèle de véhicule, là où l'outil du contrôleur technique a échoué ?
2. Comment le mandataire a-t-il pu se laisser induire en erreur, ou m'induire en erreur, sur ce souci ? L'antipollution ok, c'est écrit, mais la boîte...
3. Que va-t-il se passer maintenant qu'on sait que la réparation va être bien plus compliquée, et plus chère, que prévue, connaissant les limites de la prise en charge en garantie ?
4. Vais-je activer une procédure via mon Assistance juridique, pour forcer le vendeur à prendre en charge l'intégralité des réparations, ou bien demander le remboursement du véhicule ?
5. Combien de temps ça va durer ? Des semaines, des mois ?
6. Si je dois rendre le véhicule, comment diable ferai-je pour le redescendre à Macon avec une panne comme celle-là ?

Voilà. La suite dans quelques jours ou semaines.

1100 kms les amis...

usawa.github.io est maintenu par usawa.